

Protocole de reprise d'activité sportive de l'EAGLC

CLUB	PRATIQUANTS
 <p>Attestation de déplacement dérogatoire obligatoire pour tous Cocher la case « Déplacements en plein air [...] liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels [...] »</p>	
 <p>Port d'un masque ou d'une visière pour les encadrants</p>	 <p>Port du masque obligatoire pour tous les athlètes, sauf pendant la pratique sportive Venir avec son propre masque. En cas d'oubli ou casse, demander un masque aux entraîneurs</p>
 <p>L'accès au gymnase et aux vestiaires est fermé. L'accès aux toilettes est possible sur demande auprès des entraîneurs.</p>	 <p>Arriver en tenue de sport avec sa propre réserve d'eau, son gel hydroalcoolique et son masque</p>
 <p>Mise à disposition de gel hydroalcoolique</p>	 <p>Tout athlète ayant des symptômes de Covid19 ou dans le foyer où il vit un " cas contact" ou quelqu'un présentant des symptômes de Covid 19 ne doit pas venir à l'entraînement pendant minimum une semaine et prévenir le club</p>
 <p>Manipulation du matériel commun (plots, lattes...) exclusivement par les entraîneurs. Aucun échange de matériel entre athlètes</p>	 <p>Respecter une distance de 2m entre pratiquants</p>
 <p>Faire une liste de présence et la conserver à chaque entraînement Chaque groupe sera limité à 15 personnes.</p>	 <p>Seuls les athlètes qui s'entraînent sont autorisés à accéder à la zone de pratique</p>